



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

Attestation de fermeture de classe

Conformément à la FAQ du 23 avril 2021 « *Dans les écoles, lorsqu'un enseignant absent ne peut, malgré le renforcement des moyens de remplacement, être immédiatement remplacé, les élèves ne peuvent en aucun cas être répartis dans les autres classes. L'accueil des élèves est alors suspendu dans l'attente de l'arrivée du professeur remplaçant.* »

Nom et Prénom de l'élève :

La classe de l'enfant : **CM1 /CM2**

est fermée le **MARDI 1^{er} FEVRIER 2022** aucun remplaçant n'étant disponible.

Pour valoir ce que de droit, la directrice de l'école : **Mme CARCELES Christelle**

Attestation faite à la demande de Madame/ Monsieur

Date : **lundi 31 janvier 2022**

Signature de la directrice et tampon de l'école :


École Primaire M.CARLETTI
rue des Acacias
Mas-Thibert
13104 ARLES
Tel : 04 90 98 71 61
Mail : ce.0130306m@ac-aix-marseille.fr